



Archives départementales

IR 2803 (extrait)

**Archives communales anciennes
antérieures à 1793**

Albens

(conservé en mairie)

Inventaire sommaire

G. Pérouse, 1929

Archives départementales de la Savoie

244 quai de la Rize, 73000 Chambéry

www.sabaudia.org

CANTON D'ALBENS

ALBENS

F. suppl. 1443. — BB. 1. (Registre.) — In-4^o, 120 feuillets.

1738-1772. — Délibérations du Conseil. —

« L'an 1738 et le 25 novembre, dans la paroisse d'Albens et sur le cimestière d'icelle, estant ainsy qu'après avoir publié le 23 du courent l'édit de la peréquation générale du quinse septembre dernier, j'aye en mesme tems fait lecture aux communiens assemblés pour lors, à l'issue de la messe de paroisse, de la lettre du seigneur intendent général de la province de Savoye, en exécution de laquelle j'aurois nottifié auxd. communiens qu'ils eussent à s'assembler ce jourd'huy à neuf heures du mattin après le son de la cloche sur le lieu accoustumé tenir les assemblés, pour procéder à l'élection d'un sindic et du nombre des conselliers marqués par la susdite lettre, et intimé à tous les chefs de famille de se trouver à lad. assemblée, à peine de désobéissance et de cinq escus d'or d'amande ; pour ce est-il qu'après avoir fait sonner la cloche quelque tems auparavant, je me serois rendu ce jourd'huy à ladite heure dans le susdit lieu, où estant auroient comparus par devant moy Joseph Rey chastellain sousigné de ladite paroisse, Claude Langard, Jaques Blanchard, etc. (en tout 37 noms), tous chefs de famille possédens biens dans la susdite paroisse, en nombre excédens les deux tiers, les trois faisans le tout, lesquels après avoir entendus la lecture que je leurs ay de nouveau fait du susdit édict et de la susdite lettre dont je leurs ay bien expliqué le contenu, après avoir pris le suffrage d'un chacun, ont nommés ainsy qu'ils nomment à la pluralité des voix, pour sindicq de lad. paroisse, le sieur Jaques Blanchard, et pour conselliers hon. Claude Lengard, Claude-François Lemberd, Joseph Canet et Joseph Lacuriaz, en déclarant que parmy les plus aisés d'entre eux, ils ont recognus lesd. élus estre les plus capables et plus en estat d'agir et mieux servir la Communeaute », etc. — Ordonnance de l'intendant Bonand, portant approbation de l'élection du ;Conseil

et nomination du notaire Vignet pour secrétaire de la paroisse (18 décembre 1738). — Verbal de prestation de serment des syndic et conselliers (5 janvier 1739). — « L'an 1740 et le 8 mars, je sousigné, nottaire collegié et secrétaire de la paroisse d'Albens, certifie qu'à requeste des conselliers cy-bas nommé, je me suis transporté d'Aix mon habitation jusqu'au dit Albens et dans la maison de Claude Langard, sindic dud. lieu, où le Conseil s'est assemblé sans cependant avoir put sonner la cloche, à cause que le clocher menasse ruine, en la personne dud. Langard, sindicq, de Claude Bouchier dit Lambert, de Joseph Lacuriaz, Joseph Canet et Joseph Duclos dit Marguerity, conselliers, lesquels m'auroient représenté que R^d Perreard, chanoine et promoteur de la catédrale de S^t Pierre de Genève, se seroit transporté le jour d'hyer pour visiter l'église et la trouvant en mauvais estat getter un interdit sur icelle, lesquels luy auroient représentés qu'ils l'auroit déjà fait racomoder mais que ce seroit des réparations inutiles attendu qu'elle est dans un endroit marécageux et qu'elle manque en partie par les fondations », etc. Vignet. — Délibération portant procuration aux députés de la ville d'Aix pour prêter aussi au nom de la paroisse d'Albens le serment d'obéissance exigé par l'Infant Dom Philippe (11 septembre 1742). — « Délibération occasion de la maladie épidémie sur les bestes à grosses cornes » (14 décembre 1745). — Ordre du gouverneur du duché de Savoie, portant que le sujet « qui a été élu par le Conseil de la communauté d'Albens pour servir dans le régiment de Chablais s'étant rendu rénitent », le Conseil en devra désigner un autre en remplacement dans la même famille, il s'y en trouve qui ait les qualités requises par l'édit du 4 mars 1737, ou autrement procéder à nouvelle élection ; délibération prise à ce propos (1^{er} août et 10 août 1749). — Délibération prise par le Conseil assemblé « pour voir les réparations qu'il y a a faire au clocher dud. lieu et faire faire les réparations qu'il conviendra à la rivière de l'Albenche pour la contenir, pour qu'elle ne vienne pas contre l'église et réparer le chemin qu'elle

a gasté » (11 juin 1755). — « L'an 1766 et le 18 juin, à 8 heures du matin, à Albens, dans ma maison, lieu ordinaire à tenir le Conseil de lad. paroisse, ont comparu par devant moy secrétaire dud. Albens soub-signé les hon. Jean-Baptiste Langard, sindic, Claude Ravas, Benoît Revil, François Canet et Louis Debroux, conseillers, formant tous le conseil de lad. paroisse, deurement assemblé après le son de la cloche à la manière accoutumée pour, à l'exemple d'autres paroisses, se pourvoir au seigneur Intendant général pour demander une assemblée générale de ladite paroisse pour avoir le sentiment de chaque particulier pour s'affranchir des servis et autres droits seigneuriaux, et les comparent ayant fait attention que les servis et autres redevances qu'on paye à divers seigneurs dans ladite paroisse sont en si grande quantité que, dans les mauvaises saisons, n'y ayant plus de bled pour payer lesd. servis, ils... font un si grand tort aux particuliers que plusieurs familles sont ruinées entièrement et les enfans de ces familles n'ayant pas de quoy vivre chez eus sont obligés de plus souvent d'aller chercher du pain dans les pays étrangers, et n'ayant pas suffisamment des ouvriers dans l'endroit, l'on ne cultive pas bien les terres et elles ne produisent pas comme les autres fois, et par toutes ces raisons ledit Conseil, à l'imitation d'autres paroisses, a député Louis Debroux, l'un d'eux, pour demander au seigneur Intendant général une convocation du peuple pour savoir le sentiment d'un chacun », etc. — Elections de syndics, conseillers, exacteurs, regratiers et soldats.

F. suppl. 1444. — BB. 2. (Registre.) — In-4°, 142 feuillets.

1772-1792. — Délibérations du Conseil. —

~Election du nouveau conseiller à la place du sieur Mollard, qui devait sortir et qui a été continué,... considérant qu'il convient qu'il y en aye un dans le village de Futenex et qu'il n'y a personne de mieux en état de l'être que ledit sieur Mollard (21 décembre 1772). — « Réception des mises pour la distribution du sel rière Albens pendant 1774 », qui est adjugée pour le gage de deux deniers par livre de sel (10 décembre 1773). — Election d'un nouveau conseiller en la personne de François à feu Claude Canet (6 décembre 1774). — Autre en la personne de noble Joseph de Terrier de Rfonvagnard (12 décembre 1775). — Délibérations relatives aux réparations du presbytère (14 avril 1776) ; — du plancher de l'église, un maître charpentier ayant rapporté « que le plan-

cher de la neffe de ladite église, qui est à la françoise, est totalement usé, y ayant déjà plusieurs trous où le pied peut passer, de sorte qu'il est fort dangereux d'aller par-dessus » (1^{er} juin 1776). — Députation d'un procureur « pour se pourvoir au Roy pour être déchargé de taille des chemins » (4 mars 1778). — « Délibération pour faire barrer les fenestres du res-dechaussée du presbitère » (12 juillet 1778). — Députation de François Canet, syndic, pour aller assister « au contrat d'acquis qui doit se passer le 19 du courant à Rumilly dans l'hôtel-de-ville sur les 9 heures du matin, du sol de la place d'armes que S. M. a déterminé d'établir rière ladite ville, dont le prix est payable un tiers par ladite ville et les deux autres tiers par les paroisses circonvoisines qui en tirent partie de l'avantage » (14 septembre 1778). — Devis estimatif des réparations à faire au clocher (4 août 1779). — Délibération pour la réparation du chemin tendant de Pouilly à l'église, « dont partie a été emportée par la rivière de l'Albenche et autre partie a été prise par les possesseurs des terrains voisins » (2 mai 1780). — Délibération pour la mensuration des fonds communaux (22 juin 1780). — Délibération prise « à la requisition de spectable Brunet, juge de la baronnie de Montfalcon, tenant les assises au lieu de Vilette, aux fins que le présent Conseil, ensuite de l'avis qu'il a eut qu'il n'y a aucun cabaretier d'établissement en exécution et en conformité de l'arrêt du Sénat de Savoie du 1^{er} juin 1770, eût à nommer un cabaretier en la personne la plus apte de leur paroisse à remplir les conditions dud. arrêt » (9 novembre 1780). — « Inventaire des titres et lettres qui ont été remis au secrétaire soussigné par le Conseil de la communauté : premièrement, le registre des délibérations de z le 25 novembre 1738 jusqu'à ce jour d'huy, en deus cayers ; plus, le registre des nottes données des biens sujets à des fidéicommis, de z le 15 mars 1755 ; plus le manifeste de la Chambre des comptes, portant le tarif des droits des actes sujets à l'insinuation du 1^{er} juin 1771 », etc., signé Martin. — « Députation en la personne de François Canet pour procéder au décharge du terrain occupé par la route de traverse qui tend à Genève » (7 avril 1781). — « Délibération concernant le débordement des rivières » (1^{er} août 1783). — Election d'un soldat pour le régiment provincial de Genevois, faite « après avoir scrupuleusement examiné et recherché les familles les plus nombreuses et les plus en état de servir » (12 juillet 1784). — « Réponse à la requête présentée au seigneur intendant général par les particuliers de Braille pour la

réparation du chemin dans leur village » (13 mai 1787). — Délibération portant qu'on fera enfermer en lieu de sûreté, », aux frais de la Communauté, un fou dangereux (9 juin 1788). — Délibération prise au sujet des réparations à faire au ruisseau d'Albenche » (29 juillet 1792).

E. suppl. 1445. — BU. 3. (Cahier.) — In-4^o, 27 feuillets.

1772-1779. — Registre des *actes consulaires* sujets à l'insinuation. — Assemblée générale de tous les contribuables d'Albens, invités à venir donner leur consentement pour l'affranchissement (29 mai 1772). — Autre du 14 juin 1772. — « Compte que rend sieur François Michaud, exacteur de la présente paroisse d'Albens en l'année dernière 1772, en contradictoire d'Estienne Revil, syndic, Pierre Canet, Jean Mermet et sieur Pierre Mollard, conseillers, assemblés par devant moy secrétaire de lad. paroisse soussigné dans la chambre d'assemblée du Conseil, ce jourd'huy 14 may 1773 ; total de ses avoirs, 5428 livres, 13, 9 ; total de ses charges, 3842 livres, 12, 3 ». — Comptes de l'exacteur de 1773 ; — de l'exacteur de 1774 ; — de l'exacteur de 1775 ; — de l'exacteur de 1776, qui a payé, entre autres dépenses, 55 livres, 10 sols « au sieur juge de la baronnie de Monfalcon qui a fait la sommaire-prise de la grêle » ; — des exacteurs de 1777 ; — et de 1778 ; mention, au chapitre des dépenses, de 12 livres payées pour le loyer de la chambre d'assemblée. — Soumission du sieur François Michaud pour la distribution du sel d'Albens pendant l'année 1780.

E. suppl. 1446. — BB. 4. (Kcgre.) — In-4^o, 152 feuillets.

1780-1792. — Registre des *actes consulaires* sujets à l'insinuation. — Compte rendu par François Michaud, exacteur de l'année 1779 : « il a païé pour le gage de noble de Terrier de Montvagnard, syndic, 30 livres ; plus, pour celui de M^e Rosset ey-devant secretaire, 30 livres ; plus, au même, pour le montant de sa parcelle, 55 livres ; plus, pour la chambre consulaire, 12 livres ; plus, il a païé pour le loyer d'une année et deux mois à échoir le 10 du courant pour le logement du R^d Curé et son vicaire à raison de 10 livres par mois, 140 livres ; plus, il a païé à François Canet pour deux jours de vacations, 2 livres, 10 sols ; plus, il demande lui être alloué pour son assistance comme député au dernier rôle, 3 livres, 15 sols ; plus, pour son gage de la recette de l'année

dernière à raison du quatre pour cent, 184 livres, 7, 4 », etc. (2 mai 1780). — Prix-fait des réparations du clocher (28 août 1780). — Réception des mises pour la distribution du sel (6 décembre 1780). — Constitution d'un procureur « pour faire limiter et séparer les fonds communaux d'avec ceux des particulliers y aboutissants » (6 février 1781). — Assemblée générale et procuration par le Conseil au sujet des affranchissements (12 août 1781). — Délibération relative aux réparations à faire à la clôture du cimetièrre (1^{er} mai 1781). — Contrat de prix-fait pour ces réparations (26 juillet 1784). — Chaque année, compte rendu par l'exacteur, adjudications de la distribution du sel et de l'exaction de la taille.

E. suppl. 1447. — CC. 1. (Registre.) — In-4^o, 310 feuillets.

1738. — *Cadastré* : tablelle.

F. suppl. 1448. — CC. a. (Liasse.) — 81 pièces.

1739-1789. — *Taille*, rôles d'imposition. — Le total des recettes ordinaires de la paroisse et celui des dépens& sont, en livres, sans tenir compte des sols ou deniers, 3604 et 3729 livres en 1739 ; — 3599 et 3698 pour 1749 ; — 3716 et 4672 pour 1759 ; — 3599 et 3874 pour 1769 ; — 3599 et 4796 pour 1779 ; — 3627 et 5902 pour 1789. — Mention, aux chapitres des dépenses, de 23 livres, 12, 6 dûs au secrétaire Vignet « pour vacations et avances par luy faittes pendant l'année courante tant au sujet de l'admission du présent que pour la visite des chemains, l'élection de deux soldat, la dresse de l'état des ustencilles d'hyvert, fourniture de papier timbré et des trois doubles de l'ordonnances imprimé portant approbation du présent » (1749) ; — de 72 livres, 8, 3, payés « pour la paille nécessaire pour la litière des chevaux d'un régiment dragon ou cavalier » (1753) ; — des cotes non recouvrées sur le sieur Pierre Michaud et sur l'avocat Perret, exemptés à cause de leur douze enfants (1757) ; — de 15 livres, payées pour le loyer de la chambre consulaire ; — de la somme de 200 livres « portée à calcul pour augmenter le fond destin& à rétablir le presbiterè de ladite paroisse, ruiné comme il en conste par l'acte d'état pris d'ordre du Sénat qui en a chargé la Communauté par décret du 22 août 1772 ; plus la somme de 350 livres, pour préparer les moyens de l'affranchissement général demandé, qui sera payée dans la caisse établie à cet effet » (1775).